

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 – n° 01  
130010

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**22 FEVRIER 2013**

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 22 février 2013 est :

**ADOpte PAR 27 VOIX POUR**

Abstentions : 6 (J.L. BOURDON - F.WALTER  
S.VINCENT - R.BA - C.SAINT-DIZIER - S. ROCHOTTE)  
Contre : 2 (F.LEGRAND – V. BENOIT)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET



-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoît LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05), Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

05 avril 2013 - n° 04  
130011

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL  
POUR L'EXERCICE 2012**

Vu le rapport qui lui est présenté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M 14,

Après s'être assuré que le Trésorier Principal Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2011, de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT que ces comptes sont régulièrement présentés,

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012,

Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2012, en ce qui concerne les différents budgets et différentes sections budgétaires :

- \* *budget principal,*
- \* *budget annexe de l'eau,*
- \* *budget annexe de l'assainissement,*
- \* *budget annexe de la forêt,*
- \* *budget annexe de la régie de spectacles,*
- \* *budget annexe des bâtiments industriels et commerciaux,*
- \* *budget annexe de l'assainissement non collectif,*
- \* *budget annexe opération de renouvellement urbain,*
- \* *budget annexe des ordures ménagères,*
- \* *budget annexe du parking du marché,*
- \* *budget annexe de l'office déodatien du tourisme,*

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2012 par le Trésorier Principal Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part,

- ADOPTE le compte de gestion 2012 dressé par le Trésorier Principal Municipal.

**ADOPTE A LUNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT**

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE  
DE SEANCE.  
-----

05 avril 2013 – n° 05  
130012

**COMPTE ADMINISTRATIF 2012**

Vu les Code Général des Collectivités territoriales et en particulier les articles L 1612-12 et L 1612-13 relatifs au vote du compte administratif

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14

Après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice 2012,

Monsieur le Maire étant sorti,

Sous la présidence de Madame Lovely CHRETIEN, Adjointe,

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2012,
- DONNE ACTE au Maire sur la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2012,
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

**ADOpte PAR 26 VOIX POUR**

Contre : 1 (V. BENOIT)

C. PIERRET est sorti

Extrait certifié conforme  
Le Maire,

   
Christian PIERRET

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

05 avril 2013 – n° 06 (1/2)  
130013

### AFFECTATION DES RESULTATS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Après avoir pris connaissance du rapport présentant le résultat de l'exercice 2012 constitué du cumul du résultat comptable de l'exercice et du résultat reporté à la section de fonctionnement du budget exercice 2011,

L'assemblée délibérante peut l'affecter en tout ou partie :

- soit au financement de la section d'investissement,
- soit de la section de fonctionnement.

Pour l'année 2012, il est donc proposé à l'assemblée délibérante l'affectation suivante des résultats :

- ◆ Budget Principal | Résultat + 1 269 545,83 €  
affecté - pour + 1 269 545,83 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget
  
- ◆ Budget Eau | Résultat + 150 861,48 €  
affecté - pour + 150 861,48 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget
  
- ◆ Budget Assainissement | Résultat + 4 682,29 €  
affecté - pour + 4 682,29 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget
  
- ◆ Budget Ordures ménagères | Résultat + 390 399,61 €  
affecté - pour + 27 922,73 € en recette de la section d'investissement de ce budget  
- pour + 362 476,88 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget
  
- ◆ Budget Forêts | Résultat + 58 460,98 €  
affecté - pour + 17 381,65 € en recette de la section d'investissement de ce budget  
- pour + 41 079,33 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 – n° 06 (2/2)

- ◆ Budget Régie de Spectacles | Résultat + 38 247,18 €  
affecté - pour + 38 247,18 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget
  
- ◆ Budget Industriel et Commercial | Résultat + 3 852 953,94 €  
affecté - pour + 3 852 953,94 € en recette de la section d'investissement de ce budget
  
- ◆ Budget ORU | Résultat - 11 646,02 €  
affecté - pour + 11 646,02 € en dépense de la section de fonctionnement de ce budget
  
- ◆ Budget Assainissement Non Collectif | Résultat + 1 676,92 €  
affecté - pour + 1 676,92 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget
  
- ◆ Budget Parking du Marché | Résultat + 39 960,88 €  
affecté - pour + 36 092,41 € en recette de la section d'investissement de ce budget  
- pour + 3 868,47 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget
  
- ◆ Budget Office déodatien du Tourisme | Résultat + 20 894,01 €  
affecté - pour + 20 894,01 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les affectations ci-dessus.

**ADOPTE PAR 27 VOIX POUR**

Contre : 1 (V. BENOIT)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET





Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 05 avril 2013

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 30

Procurations..... 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

5 avril 2013 – n° 07 (1/2)

130014

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2013**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu la loi n°84-53 du 25 janvier 1984 portant dispositions relatives à la fonction publique territoriale,

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**- le Budget Primitif 2013 ci-annexé qui s'équilibre et qui apparaît ainsi :- Budget Principal :

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Recettes	37 324 856,83	10 726 885,62
Dépenses	37 324 856,83	10 726 885,62

- Budget Eau :

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Recettes	622 508,48	1 180 261,92
Dépenses	622 508,48	1 180 261,92

- Budget Assainissement :

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Recettes	694 458,29	1 010 398,93
Dépenses	694 458,29	1 010 398,93

- Budget Ordures Ménagères :

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Recettes	3 379 676,88	386 451,13
Dépenses	3 379 676,88	386 451,13

- Budget Forêts :

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Recettes	275 279,33	63 381,65
Dépenses	275 279,33	63 381,65

5 avril 2013 – n° 07 (2/2)

- Budget Régie de Spectacles :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	473 997,18	-
Dépenses	473 997,18	-

- Budget Bâtiments industriels et Commerciaux :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	282 250,00	8 408 046,80
Dépenses	282 250,00	8 408 046,80

- Budget Opération de Renouvellement Urbain :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	283 454,00	4 828 332,16
Dépenses	283 454,00	4 828 332,16

- Budget Assainissement Non Collectif :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	4 500,00	-
Dépenses	4 500,00	-

- Budget Parking du Marché :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	187 568,47	82 592,41
Dépenses	187 568,47	82 592,41

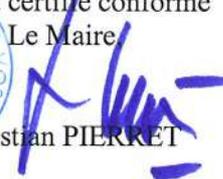
- Budget Office Déodatien du Tourisme :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	230 759,01	7 946,10
Dépenses	230 759,01	7 946,10

- ADOPTE les différentes annexes jointes au budget.

**ADOPTE PAR 27 VOIX POUR**

Contre : 1 (V. BENOIT)

Extrait certifié conforme  
 Le Maire  
  
 Christian PIERRET





05 avril 2013 – n° 08  
130015

**TAUX D'IMPOSITION APPLICABLE EN 2013 A CHACUNE DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES**

Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale et notamment ses articles 2 et 3, modifiés par les articles 17 et 18 de la loi du 28 juin 1982,

Vu la loi de finances de 1985 articles 99 et 101 et la loi de finances 2013,

Considérant qu'il est nécessaire de se prononcer sur les taux des quatre taxes locales pour l'année 2013,

Vu le projet de Budget Primitif 2013,

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

Fixe pour l'année 2013 les taux identiques à ceux de l'année 2012, à savoir :

<b><u>DESIGNATION DES TAXES</u></b>	<b><u>TAUX</u></b>
Taxe d'Habitation	31,77 %
Taxe sur le Foncier Bâti	26,18 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	44,84 %
Cotisation Foncière des Entreprises	29,65 %

**ADOpte PAR 27 VOIX POUR**

Contre : 1 (V. BENOIT)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



Christian PIERRET

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 30

Procurations..... 5

Séance du 05 avril 2013

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05), Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

05 avril 2013 – n° 09  
130016

**VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (T.E.O.M.)**

VU l'article 107 de la Loi de Finances initiale pour 2004, codifiée aux articles 1636 B *sexies* et 1609 *quater* du Code Général des Impôts, qui prévoit qu'à compter de 2005 les communes et leurs groupements votent un taux de T.E.O.M et non plus un produit comme auparavant,

VU l'état 1259 T.E.O.M. notifié précisant les bases prévisionnelles à prendre en compte pour 2013,

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- DECIDE que le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères appliqué au 1<sup>er</sup> janvier de l'année 2013, soit 11,83 %, sera identique à celui de 2012.

**ADOpte PAR 27 VOIX POUR**

Contre : 1 (V. BENOIT)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

**EXTRAIT**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05), Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE  
DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 - n° 10  
130017

**ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE POUR LE CEMOD – DEMANDE  
DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DES VOSGES**

Le Centre d'Eveil Musical Olivier Douchain a besoin de renouveler et d'accroître son parc instrumental par l'acquisition de divers instruments, à savoir deux trompettes, un alto et un ensemble d'instruments à percussion pour batucada. Le devis estimatif de ces instruments s'élève à 3 008,31 € HT.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général des Vosges pour l'acquisition de deux trompettes, un alto et un ensemble d'instruments à percussion pour batucada.

- AUTORISE le maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT**

-----  
**ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES**  
-----

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013  
-----

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 - n° 11  
130018

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FNADT POUR LE FONCTIONNEMENT DU  
« RELAIS SERVICES PUBLICS » DE SAINT-ROCH**

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges, en partenariat avec la Maison de l'Emploi, a ouvert un "Relais Services Publics" à Saint-Roch. Le "Relais Services Publics" (RSP) est un service de proximité qui assure un accompagnement personnalisé des personnes et offre la possibilité, en un même lieu, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics, notamment dans les domaines de l'emploi, de la formation et du social.

Depuis son ouverture en mars 2012, le RSP de Saint-Roch a accueilli 435 personnes. Quatre partenaires y assurent des permanences et/ou effectuent des entretiens individuels sous forme de visioconférence : DIS, Mission Locale, CPAM, CNAM.

Le plan de financement du RSP pour 2013 est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Eau gaz électricité	2 000 €	Etat (FNADT)	10 000 €
Fourniture	600 €	Ville de Saint-Dié-des-Vosges	17 400 €
Loyer	4 800 €		
Salaire + charges	20 000 €		
Total : 27 400 €		Total : 27 400 €	

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE cette demande de financement,
- SOLLICITE auprès du FNADT une subvention de 10 000 € par an sur les deux prochaines années 2013 et 2014,
- AUTORISE le Maire à signer les documents nécessaires à cette demande.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET



REPUBLIQUE FRANCAISE

## EXTRAIT

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

#### Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

#### Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE  
DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 - n° 12  
130019

**CARTE SCOLAIRE DU 1<sup>er</sup> DEGRE – DECISION DE MADAME LE DIRECTEUR  
ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DES VOSGES**

Vu le Code General des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier en date du 12 février 2013 de Madame le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale informant la Municipalité des mesures qui seront prises lors de la rentrée 2013, pour les établissements scolaires du 1<sup>er</sup> degré de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, à savoir le retrait d'un poste d'enseignant au groupe scolaire « Gaston COLNAT »

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- EXPRIME SON DESACCORD au retrait du poste d'enseignant à l'école Gaston COLNAT, préconisé par Madame le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

**ADOpte PAR 27 VOIX POUR**

Abstention : 1 (V. BENOIT)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET



REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

## EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Séance du 05 avril 2013

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

#### Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05), Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

#### Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 - n° 13  
130020

**VENTE AU CIRTES**

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien site "Duceux", les travaux de construction des différents bâtiments ainsi que les travaux d'aménagement de l'îlot étant totalement achevés à ce jour et les bilans de l'opération clôturés, il convient de régulariser la situation foncière des parcelles restant à appartenir à la Ville au profit du CIRTES.

La 1ère tranche ayant fait l'objet de deux cessions successives en 2002 et 2003, il a été convenu le lancement d'une seconde tranche permettant ainsi de renforcer les capacités existantes du CIRTES et, indirectement, favoriser l'innovation technologique dans la recherche et le développement à Saint-Dié-des-Vosges.

Conformément aux accords intervenus entre la Ville et le CIRTES lors de la 1ère tranche, la régularisation à venir vous est proposée selon les mêmes conditions financières, à savoir un prix de cession correspondant au solde de l'opération, participation financière de la ville et subventions déduites.

En référence aux avis des services de France Domaine en date des 17 décembre 2012 et 28 janvier 2013 concernant les parcelles cadastrées section AC n°628 et 631 et section AC n°626 (premier étage de la copropriété du bâtiment CIRTES) et, déduction faite des conditions financières identiques à celles ci-dessus citées, il est établi un prix de cession de cet ensemble au prix de 205 000 €, net vendeur.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la cession des biens suivants :
  - bâtiment CIRTES - cadastré AC n°626 - premier étage,
  - parcelle cadastrée section AC n° 628,
  - parcelle cadastrée section AC n°631.
  
- AUTORISE le Maire à signer l'acte en la forme notariée.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT**

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 - n° 14  
130021

**CESSION GRATUITE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SISE LIEU-DIT « AUX GRANDES CROISSETTES » AU PROFIT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Face à la disparition de services publics locaux, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges s'est engagée, depuis avril 2011, dans une démarche de compensation.

Une stratégie de développement globale est axée autour de 3 grands pôles : Développement Touristique, Développement Culturel et Développement Economique et Social comprenant la création de l'Ecoparc des Grandes Croisettes destiné à accueillir un pôle d'excellence médico-social.

Dans la continuité de cette démarche, la Ville a procédé à la mise à disposition du Centre Communal d'Action Sociale de la parcelle cadastrée section BR n°134, d'une surface de 57a 70ca, destinée à accueillir la nouvelle Maison de Retraite.

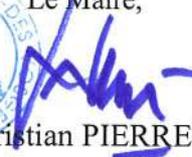
Il convient aujourd'hui de régulariser la situation foncière de cette parcelle par une cession gratuite au profit du Centre Communal d'Action Sociale.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la cession à titre gratuit de la parcelle cadastrée section BR n° 134 sise lieu-dit « Aux Grandes Croisettes » au profit du Centre Communal d'Action Sociale.
- AUTORISE le Maire à signer l'acte en la forme notariée.

**ADOPTE PAR 27 VOIX POUR**  
1 refus de vote : (V. BENOIT)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET



-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoît LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 - n° 15  
130022

**ELECTION D'UN SUPPLEANT AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL  
DES BALLONS DES VOSGES**

Par délibération du 23 septembre 2011, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a renouvelé son adhésion au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et a approuvé la convention de partenariat avec le Parc, dans le cadre de sa troisième charte (2011 – 2023).

Le Comité Syndical du Parc, réuni le 19 novembre 2012, a modifié les statuts du Syndicat Mixte du Parc pour que chaque collectivité adhérente puisse désigner un suppléant qui pourra remplacer l' élu titulaire délégué au Parc, en cas d'empêchement de ce dernier.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- DESIGNNE Monsieur Salvatore ARENA en tant que suppléant de la déléguée titulaire, Madame Jacqueline FRESSE-MAURER, pour siéger dans les instances du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

## EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

#### Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05), Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

#### Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE  
DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 - n° 16  
130023

**CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE TRANSPORTS PUBLICS CONCLUE AVEC LA SOCIETE BUS-EST – AVENANT N° 7**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1411-1 et suivants,

Vu la convention de délégation de service public du réseau de transports publics conclue avec la Société Bus Est le 24 août 2007,

Vu la proposition d'avenant n° 7 concernant le rajeunissement du parc de véhicules scolaires par le remplacement de l'un d'entre eux assurant la desserte du circuit scolaire B "Le Villé",

Considérant qu'en cas de nécessité, celui-ci pourra également être amené à être utilisé comme véhicule de réserve sur les lignes urbaines Déobus.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à signer l'avenant n° 7 à la convention de délégation de service public du réseau de transports publics conclue avec la Société BUS-EST ainsi que tous documents s'y rapportant.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT**

-----  
**ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

05 avril 2013 - n° 17

130024

**SIGNATURE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION DES SITES LE CORBUSIER**

Pour favoriser la coordination globale entre les sites associés à Le Corbusier, les villes sur le territoire desquelles se trouve une œuvre ont décidé de se fédérer pour coopérer sur les questions de protection et de promotion du patrimoine Corbuséen, à ce titre La ville de Saint-Dié-des-Vosges est membre de l' Association des Sites le Corbusier (ASCL) dont le siège de l'association se trouve à Ronchamp (Haute Saône). L'association a pour objectif de valoriser et promouvoir l'œuvre de Le Corbusier.

Des actions importantes doivent être conduites par l'ASCL. Comme indiqué dans l'article 1 de la convention, l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre :

- La reconnaissance de l'œuvre de Le Corbusier dans le cadre d'une candidature auprès du Comité du patrimoine Mondial (UNESCO). Le dépôt du dossier de candidature auprès de l'UNESCO se fera en janvier 2015 pour un passage au comité du patrimoine mondial en juin 2016. A noter : 11 communes françaises figurent dans le dossier de candidature.

- L'élaboration et le dépôt d'une candidature auprès du Conseil de l'Europe dans le cadre des Itinéraires Culturels Européens (ce dossier a été élargi au niveau international à la demande de Tokyo, ville membre).

- La coordination des initiatives locales autour du patrimoine Le Corbusier et la diffusion de celles-ci à travers un portail Internet dédié.

Le montant annuel de la subvention de fonctionnement à verser par la ville est de 3 000 € pour les années 2013 à 2016.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les actions conduites par l'Association des Sites Le Corbusier ci-dessus citées,

- AUTORISE le Maire à signer la convention pluriannuelle à venir entre la Ville et l'Association des sites Le Corbusier (années 2013 – 2016) ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire,

- DIT que les crédits nécessaires pour le paiement de la subvention annuelle de fonctionnement de 3 000 € seront prévus au budget des années considérées.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

## EXTRAIT

ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 05 avril 2013

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 30

Procurations..... 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

#### Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05), Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

#### Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

05 avril 2013 – n° 18a  
130025

**CIMETIERE RIVE DROITE : CREATION ET DENOMINATION DE LA CHAPELLE COLUMBARIUM**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L 2223-14, L 2223-17 et R 2223-12,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2003 donnant un avis favorable à la reprise de concessions perpétuelles en l'état d'abandon au cimetière de la rive droite,

Considérant que la procédure de reprise de concessions n'a pas révélé l'existence d'ayants droit sur certaines concessions et en particulier sur une chapelle funéraire, qu'il est ainsi possible de conserver ce patrimoine funéraire et d'y créer un columbarium,

Pour honorer la mémoire de la famille fondatrice de ce monument, inhumée dans ce lieu, il est proposé d'attribuer à la dite chapelle, le nom du fondateur.

La chapelle columbarium serait ainsi dénommée : Columbarium – LOUIS.

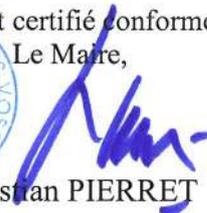
**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la création d'un nouveau columbarium dans la chapelle funéraire située dans la partie la plus ancienne du cimetière de la rive droite,

- DECIDE que la chapelle columbarium soit dénommée Columbarium LOUIS.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

## EXTRAIT

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

#### Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

#### Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

05 avril 2013 – n° 18b  
130026

**CREATION D'UN ESPACE DE DISPERSION DES CENDRES AU CIMETIERE (RIVE DROITE ET GAUCHE) ET CREATION D'UN ESPACE « ROSIERS DU SOUVENIR » AU CIMETIERE DE LA RIVE GAUCHE**

Afin de répondre à l'augmentation du nombre de crémations, il est envisagé de réaliser un espace de dispersion des cendres dans chacun des cimetières de la ville.

Le « Jardin du Souvenir » créé en 1995 au cimetière de la rive gauche arrive à saturation. Les cendres déposées empêchent le gazon de pousser. Ces aléas nécessitent un nettoyage très fréquent du lieu de dispersion, tout en garantissant, malgré les difficultés posées, le respect dû aux défunts et à leurs proches. Il est donc proposé de créer un second espace de dispersion, proche de l'existant, avec fosse de récupération des cendres.

Il est également envisagé de créer un espace « Rosiers du Souvenir » au cimetière de la rive gauche, qui proposerait l'enfouissement des urnes en pleine terre au pied des rosiers.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré

- APPROUVE la création d'un espace de dispersion avec fosse de récupération des cendres dans chacun des cimetières de la ville,

- APPROUVE la création d'un espace « Rosiers du Souvenir » au cimetière de la rive gauche.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET



REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

## EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 30

Procurations..... 5

Séance du 05 avril 2013

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

#### Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

#### Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

05 avril 2013 – n° 18c  
130027

**REGLEMENT DES NOUVEAUX SITES CINERAIRES : CHAPELLE-COLOMBARIUM,  
ESPACES DE DISPERSION DES CENDRES ET ROSIERS DU SOUVENIR**

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L 2223-1 et L 2223-22,

Vu la loi du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2010 approuvant le nouveau règlement des cimetières de la Ville,

Considérant qu'il convient de fixer les dispositions concernant le columbarium nouvellement créé et les espaces de dispersion des cendres (Jardin du Souvenir) et espace « Rosiers du Souvenir ».

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le règlement proposé pour la gestion du columbarium, les espaces de dispersion des cendres, l'espace Rosiers du Souvenir qui sera applicable dès la mise en service de ces nouveaux sites.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

## EXTRAIT

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES  
-----

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 05 avril 2013  
-----

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 30

Procurations..... 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

#### Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

#### Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE  
DE SEANCE.  
-----

05 avril 2013 – n° 19  
130028

**ACQUISITION DE MONUMENTS FUNERAIRES PAR DES FAMILLES DE  
CONDITIONS MODESTES**

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges élimine, par concassage, de nombreux monuments funéraires dont elle est devenue propriétaire après procédure de reprise.

Soucieuse d'améliorer sa contribution à l'organisation d'un hommage décent aux défunts, il est proposé de développer une nouvelle destination à certains de ces monuments, pour donner davantage de dignité aux funérailles des personnes décédées dépourvues de ressources suffisantes. Ces monuments, dont les inscriptions seraient enlevées ou polies, et dont le nombre devrait avoisiner une douzaine par an, répartis sur les deux cimetières, seraient vendus aux familles de conditions modestes (se situant en dessous du seuil de pauvreté) leur permettant ainsi d'acquérir un monument funéraire à faible coût.

Deux possibilités leur seraient présentées :

- \* monument constitué d'un simple entourage en ciment ;
- \* monument avec une dalle de granit ;

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la vente de monuments funéraires d'occasion aux personnes de conditions modestes aux tarifs suivants :

- \* monument constitué d'un simple entourage en ciment .....100 €,
- \* monument avec une dalle de granit .....200 €.

- DIT que les recettes seront encaissées par la régie de recettes SD-R16 « encaissement de la vente des concessions dans les cimetières ».

**ADOpte A L'UNANIMITE**



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

  
Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

## EXTRAIT

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

#### Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

#### Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE  
DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 – n° 20  
130029

**PARC D'ACTIVITES D'HELLIEULE 4 – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE LA SOCIETE D'EQUIPEMENT VOSGIENNE (S.E.V.)**

Vu l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte,

Vu le Cahier des Charges du Traité de Concession du 11 juillet 1991, et notamment son article 17,

Considérant que le Concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au Concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération,

Vu le bilan du parc d'activités d'Hellieule 4, arrêté au 31/12/2012, faisant apparaître un équilibre entre le montant des dépenses et celui des recettes soit 3 062 K € HT ne nécessitant donc pas de participation communale.

**LE CONSEIL**

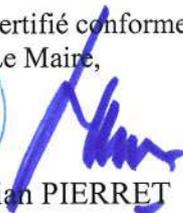
Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- d'APPROUVER le rapport annuel de gestion de la SEV concernant le parc d'activités d'Hellieule 4,

- d'APPROUVER le bilan et le plan prévisionnel de trésorerie du parc d'activités d'Hellieule 4, révisés à la date du 31/12/2012, incluant une participation de la Ville inchangée.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET



REPUBLIQUE FRANCAISE

## EXTRAIT

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

#### Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoît LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05), Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

#### Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE  
DE SEANCE.

05 avril 2013 – n° 21

130030

**CENTRE D'ACTIVITES DE LA PRAIRIE (CAP 6) - TRANSPARENCE DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE LA SEV**

Vu l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte,

Vu Cahier des Charges du Traité de Concession, et notamment son article 32,

Considérant que le Concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au Concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération.

Vu le bilan de l'opération CAP 6, arrêté au 31/12/2012, faisant apparaître un équilibre entre le montant des dépenses et celui des recettes, soit 3 238 K € HT

En 2012, le centre d'affaires CAP 6 accueillait 9 structures, employant 37 salariés.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- d'APPROUVER le compte-rendu d'activités de la SEV concernant le Centre d'Activités de la Prairie (CAP 6),

- d'APPROUVER le bilan et le plan prévisionnel de trésorerie de ladite opération, révisés à la date du 31/12/2012.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme

Le Maire,



*Christian PIERRET*  
Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

## EXTRAIT

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

#### Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

#### Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE  
DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 – n° 22

130031

**PARC D'ACTIVITES D'HERBAVILLE-LES TIGES – TRANSPARENCE DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE LA SOCIETE D'EQUIPEMENT VOSGIENNE (SEV)**

Vu l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte,

Vu le Cahier des Charges du Traité de Concession du 28 juin 1996, et notamment son article 41,

Considérant que le Concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au Concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération.

Vu le bilan du parc d'activités d'Herbaville-Les Tiges, arrêté au 31/12/2012, faisant apparaître un équilibre entre le montant des dépenses et celui des recettes soit 6 506 K € HT,

Considérant que la participation de la Ville passe de 229 K€ à 409 K€ par la consolidation à hauteur de 180 K€ d'une partie de l'avance de 305 K€ versée par la Ville.

Considérant que ce site est maintenant pleinement opérationnel, que seule une parcelle, divisible, d'environ 6 hectares reste à commercialiser et qu'elle a pour vocation de recevoir notamment des activités touristiques et ludiques, en liaison avec la vocation de loisirs attribuée au site,

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- d'APPROUVER le rapport annuel de gestion de la SEV concernant le parc d'activités d'Herbaville-Les Tiges ;

- d'APPROUVER le bilan et le plan prévisionnel de trésorerie du parc d'activités d'Herbaville-Les Tiges, révisé à la date du 31/12/2012 ;

- d'APPROUVER la consolidation en participation, à hauteur de 180 K€, de l'avance de 305 K€ initialement versée par la Ville.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT**

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

05 avril 2013 – n° 23  
130032

**ECOPARC DES GRANDES CROISSETTES - TRANSPARENCE DES SOCIETES  
D'ECONOMIE MIXTE - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE LA  
SEV**

Pour permettre au concédant d'exercer son droit à contrôle comptable en application de l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte et conformément à la Concession d'aménagement du 17 décembre 2007, notamment son article 18, le Concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au Concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération.

Le bilan de l'EcoParc des Grandes Croisettes, arrêté au 31/12/2012, fait apparaître un poste de dépenses s'élevant à 6 344 K€ HT et un poste de recettes s'élevant à 6 344 K€ HT incluant le financement correspondant.

La participation initiale de la ville de 529 000€ est incluse dans le Rapport Annuel de Gestion. Celle-ci a déjà été perçue en 2008 (300 000 €) et au second trimestre 2012 à hauteur de 229 000 €.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- d'APPROUVER le rapport annuel de gestion de la SEV concernant l'EcoParc des Grandes Croisettes.

- d'APPROUVER le bilan et le plan prévisionnel de trésorerie de l'EcoParc des Grandes Croisettes, révisé à la date du 31/12/2012.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET



-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 30

Procurations..... 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE  
DE SEANCE.  
-----

REPUBLIQUE FRANCAISE

## EXTRAIT

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

#### Etaients présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05), Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

#### Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

05 avril 2013 – n° 24 (1/2)  
130033

**PERSONNEL TERRITORIAL – REMUNERATION DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code du Travail,

VU le Code de l'Education,

VU la loi n° 2006-396 du 29 juin 2006 portant sur l'égalité des chances et notamment ses articles 9 et 10,

VU le décret n° 2006-757 du 29 juin 2006 portant application de l'article 10 de la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006,

VU le décret n° 2006-1093 du 29 août 2006 pris pour application de l'article 9 de la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances,

VU le décret n° 2009-885 du 21 juillet 2009 relatif aux modalités d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur en stage dans les administrations et établissements publics de l'Etat ne présentant pas un caractère industriel et commercial,

Vu l'arrêté ministériel du 12 décembre 2012 portant fixation du plafond de la sécurité sociale pour l'année 2013,

VU les circulaires du 23 juillet et du 4 novembre 2009 relatives aux modalités d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur en stage dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics ne présentant pas un caractère industriel et commercial,

Considérant qu'il convient de définir les modalités de calcul et de versement de la gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur,

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- DECIDE la mise en place de la gratification des stagiaires présents deux mois et plus, dont les termes seront précisés dans une convention tripartite entre l'établissement d'enseignement, le stagiaire et la collectivité.

Les modalités de gratification seront les suivantes :

- tout stagiaire présent 2 mois et plus sera gratifié dès le premier jour,

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 – n° 24 (2/2)

- la durée du stage s'apprécie compte tenu de la convention de stage et des éventuels avenants qui ont pour effet de prolonger le stage ainsi que du nombre de jours de présence effective au cours de la période de stage, qui ne peut être inférieur à 40,
- la gratification sera établie suivant la durée hebdomadaire de présence du stagiaire,
- la gratification sera au moins d'un montant horaire égal à 12.5 % du plafond de la Sécurité sociale pour une durée de présence égale à la durée légale du travail. Elle ne peut être cumulée avec une rémunération versée par la collectivité au cours de la période de stage,
- la gratification est versée mensuellement, revalorisée en fonction de l'évolution du montant du plafond horaire de la Sécurité Sociale, et est exonérée de charges sociales,
- en cas de suspension ou de résiliation de la convention de stage, le montant de la gratification due au stagiaire est proratisée en fonction de la durée du stage effectué,
- une attestation de fin de stage sera établie pour le stagiaire,
- si l'activité professionnelle effectuée au cours de la période de stage le justifie, une rémunération exclusive de la gratification peut être prévue. Dans ce cas, un contrat, en plus de la convention, est établi conformément à la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET



